

2021-29.04.11

Envoyé en préfecture le 03/05/2021
Reçu en préfecture le 03/05/2021
Affiché le Feuille 375
ID : 080-200070969-20210429-2021_2904_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 29 AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de THENNES sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

PATRICE-BOURDELLE Christine, DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 59
· dont suppléés : 1

Membres représentés : 7

Votants : 66

Date de la convocation
23 avril 2021

Secrétaire de séance :
PREVOST Anne-Marie

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LCONTE Yves-Robert, HACKE Sylvain (suppléant M. CARON Hubert), TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LEGRAND Marc, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel, HOLLINGUE Rémy

● Disposaient d'un pouvoir :

M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT Hélène
M. SURHOMME Alain de M. DEPRET Patrick et de M. LEROY Jean Maurice
M. DELANAUD de M. DARCIS Philippe
M. MIANNE de M. TOURNIQUET Gauthier
M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe
M. DOVERGNE Alain de M. LOGEART Johan

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie
Messieurs DEPRET Patrick, LEROY Jean-Maurice, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gauthier, HEYMAN Christophe, LOGEART Johan

OBJET : DISSOLUTION BUDGETS ANNEXES

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président chargé des Finances

Suivant l'avis de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la suppression de certains budgets annexes de la CCALN,

En premier lieu concernant le BUDGET ANNEXE LUCE RU DE MARGOT RU DE L'EQUIPEE SOURCES DU BOIS BRULE

En deuxième lieu concernant le BUDGET ANNEXE DE LA BONNETERIE

En troisième lieu concernant le BUDGET ANNEXE SPANC

Compte tenu qu'il n'y a pas lieu de maintenir les deux Budgets Annexes : LUCE RU DE MARGOT RU DE L'EQUIPEE SOURCES DU BOIS BRULE et DE LA BONNETERIE et qu'ils peuvent être réintégrés dans le Budget Principal de la CCALN, Compte tenu de la création du BUDGET ANNEXE RAPSA, qui porte sur le même objet que le BUDGET ANNEXE SPANC,

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 60, Contre : 3 : BEAUMONT Joël, HACKE Sylvain, PARENTY Vincent, Abstentions : 3 : ATTAGNANT Hélène, LCONTE Yves-Robert, DEPRET Patrick), **le Conseil Communautaire :**

- A) - Se prononce sur la clôture au 30.04.2021 et la suppression au 30.04.2021 du BUDGET ANNEXE LUCE RU DE MARGOT RU DE L'EQUIPEE SOURCES DU BOIS BRULE et du BUDGET ANNEXE DE LA BONNETERIE,
- Décide de leur intégration dans le budget principal de la CCALN,
 - Accepte que l'actif, le passif et les résultats de ces DEUX BUDGETS ANNEXES soient repris dans les comptes du budget principal au terme des opérations de liquidation,

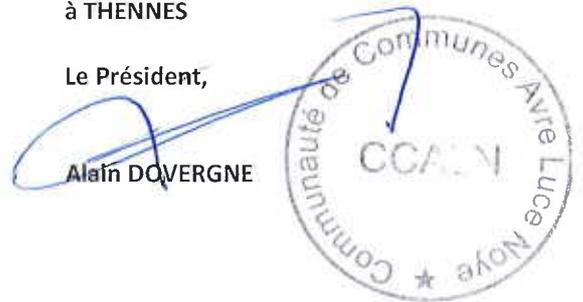
- B)**
- Se prononce sur la clôture au 30.04.2021 et la suppression au 30.04.2021 du BUDGET ANNEXE SPANC,
 - Autorise le comptable public à procéder à l'intégration des comptes du Budget Annexe SPANC dans le BUDGET ANNEXE RAPSA,
- Accepte que l'actif, le passif et les résultats du Budget Annexe SPANC soient repris dans les comptes du Budget Annexe RAPSA au terme des opérations de liquidation,
- C)** Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 29 avril 2021
à THENNES

Le Président,

Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 03/05/21.....
Affiché le... 03/05/21.....